

ACADEMIE DE RENNES

**Collège JEAN-JAURES
29390 BANNALEC**

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 24/11/2020

Année scolaire : 2020/2021
Numéro de séance : 1
Date de convocation : 13/11/2020
Présidence de : Christophe Michel

Quorum : 13
Nombre des présents : 19 + 1 invitée
Nombre d'absents excusés : 5

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision Avis, Vote	page	N° d'acte	Pièces jointes	
				désignation	N°
Installation du Conseil d'Administration et des commissions	-	3 à 5	-	Commissions installation	1
Approbation de l'ordre du jour	Vote	5	1	ordre du jour	2
Procès-verbal de la séance du 02/07/2020	Vote	5	2	PV CA 02-07-20	3
Présentation de la rentrée	-	5,6	-	-	-
Programme d'orientation 2020-2021	Vote	6	3	Programme d'orientation 2020-2021	4
Convention avec l'ASSEP pour le forum de l'orientation après la 3ème	Vote	6	4	Convention RDV orientation	5
Convention avec la MGEN pour l'exposition « Tous migrants »	Vote	7	5	Convention « Tous migrants »	6
Convention avec la MGEN pour l'exposition « Cartooning for peace »	Vote	7	6	Convention « Cartooning for peace »	7
Convention avec l'intervenant de l'atelier théâtre	Vote	7	7	Convention « Compagnie du grand tout »	8
Convention d'adhésion avec Atout Habitat	Vote	7	8	Contrat chaudières	9
Mise en œuvre d'un vote exclusivement par correspondance pour les élections de représentants de parents d'élèves	Vote	8	9	-	-
Délégation de signature au Chef d'établissement	Vote	8	10	Délégation	10
Don à l'association Handi Sport Co Breizh	Vote	8	11	-	-
Tarifs 2021	Vote	9,9	12	Tarifs 2021	11
Taux de participation aux charges communes	Vote	9	13	-	-
Admission en non-valeur	Vote	9	14	-	-
DBM pour information et pour vote	Vote	10	15	DBM pour info, DBM pour vote, capacité à prélever	12, 13, 14
Budget 2021	Vote	10 à 13	16	Budget 2021	15

Le Président
Christophe MICHEL



Le secrétaire de séance :
Anne HAMONIC, parent d'élève



PRÉSENCE AU CONSEIL

Séance du : 24 novembre 2020

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	Michel Christophe	X						
	Gestionnaire	Penquerch Valérie	X						
	CPE	Lahssini Khadija		X					
Elus locaux	Collectivité de rattachement	Jaffré Claude			X	François Jacques			
		Rioual Maryse			X				
	Commune siège	Lemaire Jérôme	X			M. Le Roux Christophe			
Pers. qualifiées		Boisrobert Yohann		X					
		Doeuff Guy	X						
Total			4						
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	Hermite Laetitia	X			Cevaer Claire			
		Benoit Ghislaine	X			Roudaut Claire	X		
		Abraham Gérald	Visio			De Rechniewski Juliette			
		Rossignol Josée	Visio			Davin Tigrane			
		Tallec Clara	X			Tredec Christelle			
		David Béatrice	Visio			Carnot Brigitte			
	Personnels admin, techniques et ouvriers, sociaux et de santé	Donnas Philippe	X			Le Guillou Valérie			
		Bahic Gilles			X				
Total			7			1			
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	Cella Sandrine	X			Elmoctar Morgane			
		Leman Charlotte			X	Langlais Vivien			
		Hamonic Anne	X			Le Dez Sandrine			
		Treguier Valérie	X			Sinquin Héloïse			
		Louis Sabrina	X			Le Roux Anne	X		
		Marivin Christelle	X			Picol Estelle			
	Elèves	Le Quere Jules	X			Rousset Mael			
		Mahe Gwenn	X			Missaar Rafi			
Total			7			1			
Membres invités	Groupement de commune								
	Agent comptable	M. Noyer Christophe				Vefour Jules			

RUBRIQUE I. Conseil d'administration

1. Installation du Conseil d'Administration et des commissions.

Les attributions et les propositions de compositions ont été envoyées aux membres du conseil.

I- Membres du conseil d'administration

	Qualité	Titulaires	Suppléants
1 Equipe de direction	Principal	M. MICHEL Christophe	
	Gestionnaire	Mme PENQUERCH Valérie	
	CPE	Mme LAHSSINI Khadija	
2 Représentants de la collectivité	Conseil Départemental	M. JAFFRE Claude	M. FRANCOIS Jacques
		Mme RIOUAL Maryse	
	Municipalité	M. LEMAIRE Jérôme	M. LE ROUX Christophe
3 Pers. qualifiées		M. BOISROBERT Yohann	
		M. DOEUFF Guy	
4 Représentants élus de l'établissement	Représentants des personnels enseignants et d'éducation (6 + suppléants)	Mme HERMITE Laetitia	Mme CEVAER Claire
		Mme BENOIT Ghislaine	Mme ROUDAUT Claire
		M. ABRAHAM Gérald	Mme DE RECHNIEWSKI Juliette
		Mme ROSSIGNOL Josée	M. DAVIN Tigrane
		Mme TALLEC Clara	Mme TRENEC Christelle
	Mme DAVID Béatrice	Mme CARNOT Brigitte	
	ATOSS	M. DONNAS Philippe	Mme LE GUILLOU Valérie
	M. BAHIC Gilles		
5 Représentants élus des parents d'élèves	Parents d'élèves	Mme CELLA Sandrine	Mme ELMOCTAR Morgane
		Mme LEMAN Charlotte	M. LANGLAIS Vivien
		Mme HAMONIC Anne	Mme LE DEZ Sandrine
		Mme TREGUIER Valérie	Mme SINQUIN Héroïse
		Mme LOUIS Sabrina	Mme LE ROUX Anne
Mme MARIVIN Christelle	Mme PICOL Estelle		
6 Représentants élus des élèves	Elèves délégués	M. LE QUERE Jules	M. ROUSSET Mael
		Mme MAHE Gwenn	M. MISSAAR Rafi
7 Membres invités	Agent comptable	M. NOYER Christophe	M. VEFOUR Jules
	Représentant de Qlé Communauté		

II- Commissions nécessitant une validation en CA :

COMMISSION PERMANENTE :

	Titulaires	Suppléants
Membres de droit (3)	Principal	
	Gestionnaire	
	CPE	
Représentant des collectivités (1)	M. JAFFRE Claude	
Représentants des personnels (3 + 1)	M. ABRAHAM Gérald	Mme ROSSIGNOL Josée
	Mme BENOIT Ghislaine	Mme CEVAER Claire
	Mme ROUDAUT Claire	Mme HERMITE Laetitia
	M. DONNAS Philippe	
Représentants des parents d'élèves (3)	Mme HAMONIC Anne	Mme PICOL Estelle
	Mme LE DEZ Sandrine	Mme TREGUIER Valérie
	M. LANGLAIS Vivien	Mme CELLA Sandrine
Représentant des élèves (1)	LE QUERE Jules	MISSAAR Rafi

CONSEIL DE DISCIPLINE :

	Titulaires	Suppléants
Membres de droit (3)	Principal	
	Gestionnaire	
	CPE	
Représentants des personnels (4 personnels d'enseignement et d'éducation + 1)	Mme CEVAER Claire	Mme ROSSIGNOL Josée
	Mme DAVID Béatrice	M. DAVIN Tigrane
	Mme ROUDAUT Claire	Mme CARNOT Brigitte
	Mme HERMITE Laetitia	
	M. BAHIC Gilles	
Représentants des parents d'élèves (3)	Mme MARIVIN Christelle	Mme CELLA Sandrine
	Mme LOUIS Sabrina	Mme TREGUIER Valérie
	Mme HAMONIC Anne	Mme SINGUIN Héloïse
Représentants des élèves (2)	MISSAAR Rafi	LE QUERE Jules
	MAHE Gwenn	ROUSSET Mael

COMMISSION EDUCATIVE :

	Titulaires	Suppléants
Membres de droit (2)	Principal	
	CPE	
Représentants des personnels (2)	Mme DE RECHNIEWSKI Juliette	Mme CEVAER Claire
	Mme TALLEC Clara	Mme TRENEC Christelle
Représentants des parents d'élèves (2)	Mme SINGUIN Héloïse	M. LANGLAIS Vivien
	Mme CELLA Sandrine	Mme MARIVIN Christelle

III- Commissions présentées pour information :**COMITE D'EDUCATION A LA SANTE ET A LA CITOYENNETE :**

	Titulaires	Suppléants
Membres de droit (3)	Principal	
	Gestionnaire	
	CPE	
Représentant des collectivités (1)	M. LEMAIRE Jérôme	
Représentants des personnels (3 + 1)	Mme BENOIT Ghislaine	M. ABRAHAM Gérald
	Mme ROSSIGNOL Josée	Mme TRENEC Christelle
	Mme TALLEC Clara	
	M. DONNAS Philippe	
Représentants des parents d'élèves (3)	Mme TREGUIER Valérie	Mme CELLA Sandrine
	Mme LE ROUX Anne	Mme HAMONIC Anne
	Mme LEMAN Charlotte	Mme LOUIS Sabrina
Représentant des élèves (4)	ROUSSET Mael	LE QUERE Jules
	MAHE Gwenn	MISSAAR Rafi

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES :

	Titulaires	Suppléants
Membres de droit (3)	Principal	
	Gestionnaire	
	CPE	
Représentants des personnels (1 professeur + 1 agent)	Mme BENOIT	
	M. BAHIC	
Représentant des parents d'élèves		
Personne qualifiée par rapport à l'objet de l'appel d'offres		

Le quorum étant atteint (17 personnes présentes dont 1 invitée + 3 en visioconférence), le conseil d'administration commence à 18h00.

M. Michel félicite les membres du conseil d'administration pour leur élection.

Il désigne Madame HAMONIC comme secrétaire de séance.

2. Ordre du jour

Monsieur le Principal ajoute à l'ordre du jour le point « Admission en non-valeur », entre les points 10 et 11 des affaires administratives et financières.

Aucune question diverse n'a été posée.

L'ordre du jour modifié est adopté

Pour : 16+3

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération N°1

3. Procès-verbal de la séance du 2 juillet 2020

Aucune remarque n'a été faite sur le PV du CA précédent.

Le Conseil d'administration approuve le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 02/07/2020

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 1

Délibération N°2

RUBRIQUE II. Affaires pédagogiques**1. Présentation de la rentrée**

M. Le principal présente la rentrée :

Le collège comptait 313 élèves à la rentrée (+20 élèves par rapport à l'année scolaire 2019-2020) répartis en 13 divisions (comme l'an dernier) :

- 3 divisions de 6^{ème} (82 élèves) ;
- 3 divisions de 5^{ème} (68 élèves) ;
- 4 divisions de 4^{ème} (93 élèves) ;
- 3 divisions de 3^{ème} (70 élèves).

Il y avait 11 élèves à l'internat (7 filles et 4 garçons).

Le collège propose l'Anglais en LV1 pour tous et L'Espagnol ou l'Allemand en LV2 à partir de la 5^{ème}. Les effectifs sont toujours déséquilibrés entre ces deux langues (en Allemand, il y a 5 élèves en 5^{ème}, 9 en 4^{ème} et 10 en 3^{ème}, en Espagnol, il y a 63 élèves en 5^{ème}, 84 en 4^{ème} et 42 en 3^{ème})

Le collège a désormais une section LCE Anglais à partir de la 5^{ème} (19 élèves en 5^{ème}, 24 en 4^{ème} et 14 en 3^{ème})

Le Breton est obligatoire pour tous les élèves de 6^{ème} et facultatif à partir de la 5^{ème} (9 élèves en 5^{ème}, 8 en 4^{ème} et 10 en 3^{ème}).

Des activités sont proposées sur la pause méridienne (arrêtées pour cause de crise sanitaire en ce moment) : club journal, potager scientifique, club lecture, atelier théâtre, atelier numérique, atelier artistique, aide aux devoirs, atelier musical/chorale, atelier broderie moderne, basket et UNSS.

Les personnels sont répartis comme suit :

- 30 enseignants dont 12 professeurs partagés et une documentaliste ;
- 1 conseillère principale d'éducation et 6 assistants d'éducation (5 ETP - 0,5 par rapport à l'an dernier) ;
- 1 gestionnaire et 2 secrétaires (2,5 ETP) ;
- 3 auxiliaires de vie scolaire ;
- 8 agents (7,5 ETP) et un contrat aidé
- 1 infirmière (les lundis, mercredis et jeudis), 1 assistante sociale (le mardi et le mercredi matin), 1PSYEN-EDCO (le jeudi) et 1 médecin scolaire (à la demande).

Une rentrée qui s'est passée sans encombre. Tous les postes sont pourvus.

2. Programme d'orientation 2020-2021

Le programme a été envoyé aux membres du conseil d'administration (voir annexe N° 4). Il a été établi avec les professeurs et Madame BELZIC qui est désormais, et pour la 2^{ème} année consécutive, la psychologue de l'éducation nationale spécialisée en éducation et conseil en orientation affectée au collège.

Le Principal demande aux membres du Conseil d'administration d'approuver le programme d'orientation de l'année 2020 – 2021 :

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération N°3

RUBRIQUE III. Affaires administratives et financières

1. Convention avec l'ASSEP pour le forum de l'orientation « après la 3^{ème} »

Il s'agit d'une convention (voir annexe N°5) signée avec l'ASSociation des Établissements Publics (ASSEP) du bassin d'éducation (BEF 56 Ouest). Nos élèves de troisième pourront ainsi participer au « rendez-vous de l'orientation après la 3^{ème} » qui se déroulera les 5 et 6 février 2021, au palais des congrès de Lorient si le protocole sanitaire le permet.

Une formule 100% digitale est également envisagée.

L'adhésion à l'association coûte 110€.

Madame Louis demande si les parents d'élèves de 5^e et de 4^e peuvent s'y rendre le samedi matin. Monsieur Michel confirme que oui.

Le Principal demande aux membres du Conseil d'administration de l'autoriser à signer la convention avec l'ASSEP qui aura une incidence de 110 € sur le budget de l'établissement :

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération N°4

2. Convention avec la MGEN pour l'exposition « tous migrants »

Cette convention (voir annexe N°6) va permettre d'accueillir l'exposition « tous migrants » du 8 au 19 mars 2021. Cette exposition est parrainée par l'association « Cartooning for Peace » dont le président est Plantu. Il n'y a pas d'incidence financière si ce n'est l'engagement pris par le collège de faire suivre l'exposition dans l'établissement suivant.

Le Principal demande aux membres du Conseil d'administration de l'autoriser à signer la convention avec la MGEN pour accueillir l'exposition « Tous migrants » sans incidence financière :

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération N°5

3. Convention avec la MGEN pour l'exposition « dessins pour la paix »

Cette convention (voir annexe N°7) va permettre d'accueillir l'exposition « dessins pour la paix » du 8 au 19 février 2021. Cette exposition est également parrainée par l'association « Cartooning for Peace » dont le président est Plantu. Il n'y a pas d'incidence financière si ce n'est l'engagement pris par le collège de faire suivre l'exposition dans l'établissement suivant.

La visite de l'expo fera partie des actions menées par les professeurs du collège dans le cadre de l'éducation à la liberté d'expression auprès des élèves.

Le Principal demande aux membres du Conseil d'administration de l'autoriser à signer la convention avec la MGEN pour accueillir l'exposition « Dessins pour la paix » sans incidence financière :

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération N°6

4. Convention avec l'intervenant de l'atelier théâtre

Il s'agit d'une convention avec la compagnie bannalécoise « Du Grand Tout » qui va intervenir dans le cadre de l'atelier théâtre animé cette année par Mme HERMITE pour un montant maximal de 1050€. Une subvention a été demandée au conseil départemental dans le cadre des ateliers artistiques.

Le Principal demande aux membres du conseil d'administration l'autorisation de signer cette convention :

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération N°7

5. Convention d'adhésion avec « Atout Habitat »

Il s'agit de choisir un prestataire pour l'entretien des chaudières des logements de fonction, le contrat précédent étant arrivé à terme. Une des chaudières étant à l'arrêt durant la période de travaux (cuisine), il est proposé un contrat pour une année (du 01/12/2020 au 30/11/2021) avec seulement les deux chaudières concernées par le contrôle annuel (2 rue de Quimperlé et 20 rue de Quimperlé) pour un montant de 181.53 € TTC.

Le Principal demande aux membres du Conseil d'administration de l'autoriser à signer la convention avec Atout Habitat pour l'entretien des chaudières des logements de fonction :

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération N°8

6. Mise en œuvre d'un vote exclusivement par correspondance pour les élections de représentants de parents d'élèves

Cette proposition a été discutée avec les parents d'élèves lors de l'assemblée générale du début d'année. Tous les votes des parents se faisant déjà par correspondance depuis plusieurs années, il a été envisagé de limiter les élections au seul vote par correspondance.

Le Principal demande aux membres du Conseil d'administration de l'autoriser à organiser les élections de représentants des parents d'élèves en ne permettant que le vote par correspondance, rendu possible par le décret n°2019-838 du 19/08/2019 :

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération N°9

7. Délégation de signature du Chef d'établissement

Mme la Gestionnaire explique que le Conseil d'Administration peut autoriser M. le Principal à signer tous les petits contrats annuels qui permettent à l'établissement de fonctionner au quotidien.

Le Conseil d'administration délègue au Principal du collège Jean Jaurès l'autorisation de conclure les marchés, contrats et conventions dont l'incidence financière est annuelle, dans la limite des crédits ouverts au budget et des dispositions de l'article 28 du code des marchés publics pour les marchés à procédure adaptée et dont l'exécution a lieu sur l'exercice budgétaire 2021.

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération N°10

8. Don à l'association Handi Sport Co Breizh

L'association Hand Sport Co Breizh devrait intervenir auprès des élèves de quatrième et de sixième le 15 mars prochain.

L'intervention est gratuite mais un don à l'association est souhaitable.

Cette action a été un succès auprès des élèves en 2019 qui ont pu découvrir les difficultés que peuvent rencontrer des sportifs en situation de handicap.

Un représentant des élèves demande si le niveau 3^e pourra bénéficier de cette intervention. Monsieur le Principal précise que comme l'an dernier, elle ne concerne normalement que les 4^e et 6^e, mais qu'on peut voir comment les élèves de 3^e peuvent y être associés.

Le Principal demande aux membres du Conseil d'Administration l'autorisation de faire un don de 250€ à l'association Handi Sport Co Breizh en remerciement de leur action du 15 mars prochain :

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération N°11

9. Tarif 2021

Les propositions de tarifs ont été envoyées aux membres du conseil d'administration (voir annexe N°11).

Le conseil départemental fixe les tarifs de demi-pension, d'internat et les tarifs de restauration pour les commensaux.

Le CA se positionne pour les tarifs du petit déjeuner occasionnel (1€), de repas amélioré (13€), du Café ou Thé + gâteaux (1€), le tarif du carnet de liaison perdu ou inutilisable (3,00€), du manuel ou du livre du CDI abimé (5€, 10€ ou valeur de son prix d'achat en fonction de l'état), de dégradation de matériel (tarif variable selon le coût de réparation ou de renouvellement), de location de l'internat (11€ par jour et par personne hébergée).

Il n'y a pas d'augmentation pour les tarifs de la compétence du collège.

Madame la Gestionnaire rappelle que la location de l'internat nécessite la rédaction et la signature d'une convention en amont.

Le Principal demande aux membres du Conseil d'Administration d'adopter les tarifs 2021 (selon l'annexe 11) :

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération N°12

10. Taux de participation aux charges communes

Madame la Gestionnaire explique que ce taux correspond à la participation des familles au règlement d'une partie des dépenses de fonctionnement de la cuisine (viabilisation, contrats d'entretien, ...). Il s'agit d'un pourcentage des sommes versées :

- Internes : 30%
- DP 4 et 5 jours : 15%
- Commensaux et personnes extérieures : 15%
- Tickets repas élèves : 15%

Il n'y a pas de changement par rapport à l'an dernier.

Le Principal demande aux membres du Conseil d'Administration d'adopter les taux de participation aux charges communes comme indiqués ci-dessus.

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération N°13

11. Admission en non-valeur

Mme la gestionnaire présente les créances de 3 familles irrécouvrables ; elle demande une admission en non-valeur pour un montant total de de 236,38 €.

Famille 1 :

-créance 13CF16Y024263 : 125,99€

Famille 2 :

-créance 16CF100040551 : 53,12€

-créance 16CF16Y026421 : 54,00€

Famille 3 :

-créance 13CF16Y021293 : 3,27€

Mme HERMITE demande si une procédure reste en cours ou si l'admission en non-valeur est définitive. Mme la Gestionnaire confirme que c'est définitif.

Mme BENOIT demande si les familles des élèves ayant quitté le collège peuvent recourir au fonds social du lycée. Et effectivement, elles le peuvent.

Le Conseil d'Administration décide d'approuver l'admission en non-valeur de quatre créances pour un montant total de 236,38€.

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération N°14

12. DBM pour information et pour vote

Mme la gestionnaire présente les DBM n°2 pour information : ce sont des ajustements de crédits suite aux versements de subventions : + 1 348€ suite au versement de la dotation EPS et – 808€ suite au versement de la subvention Collège au cinéma

Puis elle présente la DBM n°3 pour vote : il s'agit d'un prélèvement sur les fonds de roulement (très lié à la situation sanitaire de 2020)

2 650€ en ALO-ENTRET-0Pdent pour l'achat de produits d'entretien

1 450€ en ALO- ENTRET-0Epi- pour l'achat de matériel de protection pour élèves/les personnels

4 000€ en ALO-SERVIC-0Assuran pour faire face à la diminution de la participation du SRH vers le ALO

500€ au SRH-DIVERS-0Depexp pour régler les annulations en non-valeur et les factures des huissiers

8 000€ au SRH-DENREE-0Livrepas pour faire face à la baisse des recettes prévues

448€ en OPC-ABJARD-0Abrisjard pour compléter la somme pour l'achat de l'abri de jardin

La crise sanitaire a impacté les dépenses du collège en 2020 et impactera nécessairement le budget 2021. Actuellement, le surcoût s'élève à 14 886,51 € (8 719,20€ suite à l'annulation du voyage en Espagne, 3 295,60 € suite à l'annulation du séjour surf et 3 411,71 € d'achats de matériel et de produits.

Le voyage en Espagne a dû être annulé : l'organisme a remboursé une partie des sommes versées mais il reste encore 8 719,20€ (dont 700€ pour l'assurance annulation) en attente.

Le séjour Surf a lui aussi été annulé. L'organisme qui nous héberge ne nous a pas remboursé la somme que nous avons versée à la réservation à savoir 3 295,60€.

Les dépenses liées à l'application du protocole sanitaire (achat de gels, de lingettes, de matériel spécifique) s'élèvent à 3 411,71 € pour le moment. Le surcoût actuel de la crise sanitaire s'élève donc à 14 886,51 €.

M. le Principal explique également qu'un surcoût d'environ 7000 euros sera à prévoir pour la fourniture des repas entre 2 périodes de vacances. Ce surcoût sera pris en charge par le conseil départemental, mais les factures seront à régler par l'établissement.

Situation des réserves au 31/12/2019 : 83 894,18 €

Sommes déjà prélevées au 24/11/2020 : 16 600 €

Prélèvements proposés : 17 048€

Situation après prélèvement : 50 246,18 €

Le Conseil d'Administration approuve la DBM pour vote n°3.

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération N°15

13. Budget 2021

Monsieur le Principal précise que le budget est un acte financier prévisionnel qui autorise les dépenses et les recettes pour une année civile (soit 2021). Il est élaboré par le Principal et la gestionnaire.

Il doit suivre les règles de droit budgétaire :

- équilibre ;
- universalité ;
- sincérité ;
- annualité.

Le budget de l'établissement est élaboré pour un montant de 294 088,11€ en recettes et de 296 507,68 € en dépenses.

Les recettes se décomposent de la manière suivante :

- 95 316€ de dotation du conseil départemental (dont 79 702€ de dotation de fonctionnement)

- 28 425,47€ de subventions d'Etat
- 170 347,14€ de ressources propres
- 0€ d'autres ressources
- la neutralisation pour 4 147,97€ qui concerne les biens acquis par subvention

S'ajoutent à ces montants les salaires des personnels :

- 1 700 506,45€ pour l'Etat
- 279 423€ du Conseil Départemental

La dotation du conseil départemental est en baisse cette année de 4 938€. Elle est surtout due à la baisse de la dotation viabilisation (- 5 946€)

Mme le Gestionnaire présente ensuite les recettes et dépenses par service :

En AP : service activité pédagogique

Les recettes du service AP, d'un montant de **40 097,97 €**, se décomposent ainsi :

- Conseil Départemental : 29 463,50 € dont 13 850€ viennent de la dotation de fonctionnement. Le reste sont des subventions accordées pour la location du photocopieur, l'Atelier scientifique et théâtre, le projet collège et territoire, le projet collège et cinéma et l'accès aux équipements sportifs.
- Subvention d'Etat : 10 634,47 € (crédits globaux et subvention plan numérique)

Les dépenses s'élèvent à **40 097,97 €**.

Le budget 2021 a été adapté à la crise sanitaire actuelle. la Gestionnaire explique que :

le domaine **Ouverture culturelle** qui représente d'habitude plus de la moitié des dépenses en AP est très amoindrie (**6 653,50€** contre 45 420,00€ en 2020). L'absence de voyages et de sorties prévues en 2021 explique cette baisse. En espérant un retour à la normale rapidement un budget de 2 653,50€ a tout de même été prévue pour les sorties. Pour l'internat une subvention Collège et Territoire (2 845,00€) va permettre de réaliser toutes les actions prévues dans le cadre du projet « Les internes s'engagent pour l'écologie, le développement durable et les enjeux environnementaux ». L'action collège au cinéma apparait aussi dans ce domaine (financement du Conseil Départemental et du collège).

Dans les autres domaines du service AP :

- **Accès aux équipements sportifs : 10 500 €** qui permettent le financement de l'utilisation du gymnase et le transport à la piscine
- **Usage numérique (10 187,80 €)** : cette ligne budgétaire est majoritairement constituée de dotations d'Etat. En effet, dans le cadre du plan numérique, l'établissement a été doté de plusieurs subventions. A ce jour, il reste 9 187,80 € sur la ligne Usages numériques 13RPN (ressources pédagogiques numériques).
- **Au domaine Enseignement général (6 300,00€)**, les crédits pédagogiques se maintiennent pour le CDI (2 500,00€) et les crédits concernant l'internat (300€). Les crédits pédagogiques diminuent légèrement (3 500,00€, soit -28,92€). Les crédits pour le matériel destiné à la pédagogie sont maintenus à 500 €.
- **Reprographie : 3 400 €**
- La part des **crédits globaux** s'élève à **1 446,67€** dont 166,67 € pour les manuels scolaires
- **Atelier science** (500 €) et **atelier théâtre** (500 €)
- **Orientation** : 110€

Le service AP est en équilibre.

En VE : service vie de l'élève

Les recettes sont des recettes d'Etat (CESC : 250 € et Fonds social : 1 000 €) sauf la ligne infirmerie qui est financée par la dotation de fonctionnement (820 €) soit un total de **2 070 €**.

Les dépenses, se décomposent ainsi :

- 1 000 € pour le fonds social collégien (estimation)
- 250 € pour le CESC
- 620€ pour l'infirmerie dont 150 € pour les dépenses de santé liées à l'internat.
- 200 € pour les éco délégués

Soit un total en dépenses de 2 070 €.

En ALO : service Administration et logistique

Les recettes s'élèvent à **86 572 €**. Il y a 3 types de recettes :

- 65 032 € viennent de la dotation de fonctionnement
- 17 392,03 € viennent des charges communes (soit le pourcentage retiré des produits scolaires c'est-à-dire 15% pour les Demi-pensionnaires, 30 % pour l'internat et 15% sur les ventes des tickets commensaux et élèves) servant à financer le fonctionnement du self et de l'internat (viabilisation)
- 4 147,97 € : la neutralisation qui concerne les biens acquis par subvention

Les dépenses s'élevant à **88 991,57 €** se décomposent ainsi :

- Le plus gros poste des dépenses est la viabilisation : 47 500 € soit 57% du budget ALO (et plus de la moitié de la dotation de fonctionnement),
- vient ensuite l'entretien et la maintenance pour 21 300 € soit 24% du budget ALO, la communication (affranchissement, internet et téléphone) pour 6 950€ (8%).

Pour l'année budgétaire 2021, les crédits de viabilisation baissent de 2 000 € (sur le gaz). Les autres modifications sont :

-une diminution des crédits de frais de déplacement (lié à l'achat d'un véhicule prévu en 2021), la baisse des crédits pour les dépenses de téléphone

La DBM votée cette année pour l'achat de la voiture devra être revotée en 2021 car il n'a pas été possible de finaliser l'achat.

-une augmentation pour la ligne assurance (pour le véhicule), celle des travaux urgents et des produits d'entretien (lié à la crise sanitaire)

En dépenses, on va retrouver aussi l'amortissement qui représente la dépréciation des biens acquis par le collège et qui s'élève à 6 567,54€.

L'intégration de l'amortissement et de la neutralisation crée **un déséquilibre de 2 419,57 €** au service ALO. Cependant, les écritures d'amortissements n'ont aucune incidence sur la trésorerie du collège.

Mme la Gestionnaire passe ensuite à l'étude des services spéciaux : le SRH service de restauration et d'hébergement et le service spécial bourse national.

SRH :

Les recettes s'élèvent à **148 807,14 €** (il s'agit des produits des forfaits de demi-pension, d'internat et de la vente de tickets commensaux et élèves).

L'ensemble des dépenses s'élève à 148 807,14 €.

Le principal poste **de dépenses** est le **crédit nourriture** (denrées), il s'élève à 109 159,27 €. Le montant est en augmentation par rapport à 2020 (+8 079,54€). La cuisine étant en travaux le reversement au Conseil Départemental pour la rémunération des agents s'élève à 10% au lieu des 20.5% habituel. De plus le nombre d'élèves a augmenté.

Autres postes importants :

- **le reversement** à la collectivité territoriale : 10% prélevés sur les produits des forfaits (familles) et de la vente des tickets : cela représente 14 880,71 €, somme qui participe à la rémunération des agents des collèges qui dépendent du Conseil Départemental
- **les charges communes** qui s'élèvent en totalité à 24 767,16 € soit 5 200 € sur les contrats et travaux obligatoires en cuisine, 1 000 € pour le matériel de restauration et 1 175,13 € pour les dépenses exceptionnelles (règlement des huissiers notamment lorsque les familles sont irrécouvrables). 17 392,03 € partent en ALO sur la viabilisation.

SBN :

Le service spécial Bourses Nationales est financé dans sa totalité par une subvention d'Etat soit 16 541 € pour le règlement des bourses des élèves concernés par ce dispositif. Le collège connaît une augmentation du nombre de boursiers pour l'année 2020/2021 en lien avec l'augmentation des effectifs.

Le budget de l'établissement est donc élaboré pour un montant total **de 294 088,11 euros en recettes et 296 507,68 euros en dépenses avec un déséquilibre de 2 419,57 €** (écritures d'amortissement/neutralisation en ALO).

Le fonds de roulement au 31/12/2019 s'élevait à 83 894,18€.
Le montant des prélèvements effectués depuis le début d'année s'élève à 33 648 €.
On retire aussi le montant des stocks au 31/12/19 soit 1 037,82 €

Il reste donc 49 208,36 € soit 57 jours de fonctionnement

La personnalité qualifiée demande si les travaux en cours impactent le budget du collège. M. le Principal répond qu'en théorie non, mais qu'en pratique un peu dans la mesure où notre agent de maintenance est régulièrement amené à effectuer des interventions pour pallier aux dégâts occasionnés par le chantier (coupures de canalisations, de fils électriques, etc... qui peuvent nécessiter des achats de matériel).

Le conseil d'administration adopte la répartition des crédits sur les différents services du budget.

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération N°16

RUBRIQUE IV. Questions diverses

1. Point sur les travaux de restructuration du collège

Les travaux de restructuration de la cuisine ont bien commencé pendant l'été. Depuis septembre, c'est la société API de Lesneven qui fournit les repas, le collège a conservé la fourniture du pain (au local), les goûters et les petits déjeuners des internes. Le calendrier est tenu pour cette partie.

Les travaux du noyau nord ont pris du retard (accentué par la crise sanitaire) ce qui a entraîné la location du gîte communal pour les filles puis les garçons de l'internat. Les internes devraient pouvoir regagner l'internat après Noël (environ 6 mois de retard).

Les travaux concernant le nouveau bâtiment D le long de la rue de Quimperlé ont pris du retard non seulement à cause de la crise sanitaire mais aussi à cause de la nature du sol découvert sous l'atelier abattu qui s'est avéré de mauvaise qualité. Cette mauvaise surprise a entraîné au moins 3 mois de retard.

L'ordre du jour étant épuisé, fin de séance à 19h33.

CONSEIL D'ADMINISTRATION du 24 novembre 2020

24 MEMBRES

Quorum :
Présents :
Absents :

COLLEGE Jean-Jaurès
29380 BANNALEC
Tél : 02.98.39.81.81
Mail : cc.0291086@ac-rennes.fr

QUALITE	NOM DU TITULAIRE	EMARGEMENT	NOM DU SUPPLEANT	EMARGEMENT
1 EQUIPE DE DIRECTION	M. MICHEL Christophe			
	Mme PENQUERCH Valérie			
	Mme LAHSSINI Khadija	Visio absente		
2 REPRESENTANTS DE LA COLLECTIVITE	M. JAFFRE Claude	Excusé	M. FRANÇOIS Jacques	
	Mme RIOUAL Maryse	Excusée		
	M. LEMAIRE Jérôme		M. LE ROUX Christophe	
3 PERSONNALITES QUALIFIEES	M. BOISROBERT Yohann	Absent		
	M. DOEUFF Guy			
	Mme HERMITE Laetitia	Autorité	Mme CEVAER Claire	
4 REPRESENTANTS ELUS DE L'ETABLISSEMENT	Mme BENOIT Ghislaine		Mme ROUDAUT Claire	
	M. ABRAHAM Gérard	Visio	Mme DE RECHNIEWSKI Juliette	
	Mme ROSSIGNOL Josée	Visio	M. DAVIN Tigrane	
	Mme TALLEC Clara		Mme TRENEC Christelle	
ATOSS	Mme DAVID Béatrice	Visio	Mme CARNOT Brigitte	
	M. DONNAS Philippe		Mme LE GUILLOU Valérie	
	M. BAHIC Gilles			

	QUALITE	NOM DU TITULAIRE	EMARGEMENT	NOM DU SUPPLEANT	EMARGEMENT
5 REPRESENTANTS ELUS DES PARENTS D'ELEVES	Parents d'élèves	Mme CELLA Sandrine		Mme ELMOCTAR Morgane	
		Mme LEMAN Charlotte	Excusée	M. LANGLAIS Vivien	
		Mme HAMONIC Anne		Mme LE DEZ Sandrine	
		Mme TREGUIER Valérie		Mme SINQUIN Héloïse	
		Mme LOUIS Sabrina		Mme LE ROUX Anne	
		Mme MARIVIN Christelle		Mme PICOL Estelle	
		M. LE QUERE Jules		M. ROUSSET Mael	
6 REPRESENTANTS ELUS DES ELEVES	Elèves délégués	Mme MAHE Gwenn		M. MISSAAR Rafi	
		M. NOYER Christophe		M. VEFOUR Jules	
7 MEMBRES INVITES	Agent comptable				
	Représentant de Quimperlé Communauté				